

GÉNÉALOGIE  
DE LA MORALE FAMILIALE



**Remi Lenoir**

GÉNÉALOGIE  
DE LA MORALE  
FAMILIALE

*collection* **Liber**

**SEUIL**

Cet ouvrage est publié dans la collection « Liber »  
fondée par Pierre Bourdieu,  
dirigée par Jérôme Bourdieu,  
Johan Heilbron et Yves Winkin

ISBN 2-02-061880-X

© ÉDITIONS DU SEUIL, OCTOBRE 2003

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

Extrait de la publication

*À Lucas, Raymond, Jean*

## Remerciements

Cet ouvrage est le produit d'un travail réalisé au Centre de sociologie européenne. Il n'aurait pu être mené à bien sans ce collectif intellectuel fondé en 1968 par Pierre Bourdieu, dont l'aide et les encouragements m'ont été si précieux. Je remercie tout particulièrement Salah Bouhedja, Pascale Pargamin et Jocelyne Pichot pour leur collaboration et leur aide.

Ma vive reconnaissance va également aux bibliothécaires de la Maison des sciences de l'homme et à son directeur, Maurice Aymard. Enfin, ce livre doit beaucoup à la patience et à l'affection de mes proches et amis, à Marie-Lou et Lucas ainsi qu'à toute notre famille.

*Respectons les bons génies qui veillent peut-être sur ces historiens de la morale ! Il est malheureusement certain que l'esprit historique leur fait défaut et qu'ils ont été abandonnés justement par tous les bons génies de l'histoire. Ils ont tous, selon la vieille tradition des philosophes, une façon de penser essentiellement anhistorique : on ne saurait en douter.*

F. NIETZSCHE, *La Généalogie de la morale*,  
*Pamphlet*, in F. NIETZSCHE, *Œuvres*,  
Paris, Laffont, 1993, t. 2, p. 778.





## SOMMAIRE

|  |     |
|--|-----|
| INTRODUCTION . . . . .   | 13  |
| 1 LA FAMILLE INSTITUÉE . . . . .   | 37  |
| 2 SAVOIRS ET SCIENCES D'ÉTAT : GÉNÉALOGIE<br>ET DÉMOGRAPHIE . . . . .  | 89  |
| 3 LA « FAMILLE » COMME INSTRUMENT ET ENJEU<br>DE LUTTES AU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE . . . . .                               | 147 |
| 4 LUTTES SOCIALES ET ENJEU MORAL : L'INVENTION<br>DU FAMILIALISME . . . . .  | 209 |
| 5 POLITIQUE FAMILIALE ET GESTION BUREAUCRATIQUE<br>DE LA FAMILLE . . . . .   | 279 |
| 6 CRISES POLITIQUES ET TRANSFORMATIONS<br>DU FAMILIALISME . . . . .  | 341 |
| 7 EFFONDREMENT DES BASES SOCIALES<br>DU FAMILIALISME ET CRISE DU MODE<br>DE REPRODUCTION DE LA STRUCTURE SOCIALE . . . . . | 411 |
| CONCLUSION . . . . .   | 481 |
| NOTES . . . . .  | 489 |
| INDEX . . . . .  | 555 |
| TABLE DÉTAILLÉE . . . . .  | 571 |



---

## **Introduction**



---

Il n'est sans doute pas d'objet plus étudié que la famille, ni d'institution sociale qui soit dotée d'autant de vertus. Alors, pourquoi écrire un livre de plus sur la famille et sur ce qui lui est communément associé, problèmes sociaux, problèmes éthiques, problèmes politiques, problèmes économiques ? C'est que, précisément, il ne porte pas sur ces problèmes mais sur les implications sociales, éthiques, politiques et économiques qui sont engagées dans les études et les rapports qui la concernent et qui contribuent à légitimer et à diffuser la représentation actuelle de la famille. Aussi les analyses qui suivent s'inscrivent délibérément dans la tradition de la sociologie réflexive sur les présupposés des techniques, l'utilisation des catégories, les préalables méthodologiques, et sur l'objet même de la recherche. Il s'agit donc autant d'étudier les fonctions et les fondements sociaux des représentations de la famille, ordinaires ou savantes, comme celles de la démographie, de l'ethnologie ou encore de la psychanalyse, que de mettre en question le mode actuel de production sociologique, notamment les travaux qui relèvent d'une subdivision disciplinaire telle que la « sociologie de la famille ».

#### **FAMILLE ET REPRODUCTION DE LA STRUCTURE SOCIALE**

De quoi est-il question quand on parle publiquement de la famille ? Les controverses à son sujet mettent essentiellement aux prises les divers défenseurs de la sociodicée conservatrice : les conservateurs qui cherchent à légitimer l'ordre familial en transformant ce qui allait jusque-là sans dire en orthodoxie familiale (se marier, avoir et élever des enfants, entretenir ses vieux parents) et les dissidents qui annoncent les changements et énoncent les manières « modernes » de vivre désormais en famille compte tenu de l'évolution des mœurs (« cohabitation prénu-

tiale », « concubinage », et les nouvelles structures parentales qui leur correspondent, « mono » ou « pluriparentalité »). Et, au gré de l'ascendant provisoire des uns et des autres, des ultras ou des libéraux, des initiatives parfois contradictoires ou partielles sont prises, les points d'entente se fixant néanmoins toujours sur les *topoi* de la morale familiale, sur lesquels les différentes tendances familialistes s'accordent : responsabilité parentale, éducation des enfants, rôle du père, union hétérosexuelle, stabilité des relations conjugales. De sorte que ce qui est en jeu dans les discussions publiques sur la famille est moins l'ordre familial lui-même que les aménagements à y apporter pour qu'il se maintienne et que l'ordre social qui lui est associé soit préservé. Car c'est bien de l'ordre social qu'il est question, et des structures qui l'instituent et le consacrent.

En effet, les débats et les luttes actuels qui ont lieu en France à propos de la famille (légitimité des familles d'immigrés, mariage des homosexuels, détermination des héritiers dans les familles « pluriparentales », autorité paternelle, statut des beaux-parents, des grands-parents) font bien apparaître les enjeux sociaux attachés aujourd'hui aux définitions légales et juridiques de la famille. De manière tacite ou de façon détournée et euphémisée, il est question, en fait, de la structure et de la hiérarchie des institutions qui contribuent à la reproduction de l'ordre social, ce que peut faire oublier, par exemple, les discussions de spécialistes de la « politique familiale » sur les « priorités » des aides à accorder à tel ou tel type de famille, celle-ci étant presque toujours définie en termes biologiques (nombre et âge des enfants, écarts intergénéraliques), en termes de « genre » (familles « homoparentales »), en termes « sociaux » (familles « monoparentales », celles dont un enfant est handicapé ou maltraité, mères célibataires ou dont le conjoint est absent), en termes structurels (familles « homoparentales », familles « recomposées ») ou, encore, en termes économiques (familles dont le revenu est en deçà d'un certain seuil), autant de catégories propres à transfigurer des enjeux sociaux en enjeux moraux, et inversement. Il n'est pas jusqu'à la psychanalyse qui, à quelques exceptions près, ne se soit révélée en ces occasions comme un des dispositifs de conservation des fonctions les plus traditionnelles de la famille (« fonction paternelle », « différence des sexes », « double référence identificatoire ») et de restauration de l'ordre social. À la fois structure sociale par excellence, cellule de base et modèle pur de tout

groupe social mais aussi dénégation de toutes les formes de structurations sociales, notamment celles qui mettent l'accent sur les rapports sociaux, tel est le statut ontologique de la famille dans les différentes présentations qui en sont faites<sup>1\*</sup>.

Même en sociologie, rares sont les analyses qui, ayant pris la famille pour objet, précisent et spécifient les conduites familiales selon les groupes sociaux et les comparent entre elles, si ce n'est, le plus souvent, pour disqualifier symboliquement et moralement celles des groupes dominés à l'aune de celles des catégories dominantes. La famille est le lieu de tous les ethnocentrismes de classe, presque toujours inconscients, car elle semble relever de la nature des choses. Quoi de plus « naturel », en effet, que la famille? Tout se passe comme si la parenté, avec laquelle la famille est presque toujours confondue, effaçait les différences entre classes sociales, à la façon des catégories apparemment naturelles que sont le sexe et l'âge, auxquelles elle est souvent associée, par exemple, dans les formulaires d'état civil ou dans les études statistiques (âge et sexe des enfants, âge au mariage).

Et pourtant, il n'est guère besoin d'aller dans des sociétés éloignées pour comprendre que la notion de famille ne va pas de soi, qu'elle ne peut être, selon l'expression de Schütz, *taken for granted* pour tout le monde. Ainsi « l'expérience de la rue » – qui s'oppose tant à celle de la famille (bourgeoise) – incite inévitablement à poser la question des conditions sociales de possibilité de cette évidence familiale sur laquelle reposent nombre de préjugés, souvent les mieux partagés, au point d'être élevés au rang de catégories savantes et politiques<sup>2</sup>. C'est ce à quoi vise à répondre cet ouvrage : quand la « famille » est-elle apparue comme une structure si naturelle, au point que n'est presque jamais posée la question des conditions de construction et de perpétuation de cette catégorie de classement inséparablement cognitive et sociale? Comment est produite et reproduite cette catégorie avec laquelle est construit le monde sans que soient interrogées les conditions de construction de ce point de vue sur le monde qu'est la « famille » (et qu'on appellera le familialisme)?

Rien, en effet, n'est sans doute plus classé et plus classant socialement que la famille, si bien que la question de ses caracté-

---

\* Les notes sont regroupées en fin d'ouvrage, à partir de la page 489.

ristiques est parmi les premières utilisées pour identifier pratiquement, mais aussi bureaucratiquement, les individus : les notions de « filles-mères », de « familles monoparentales », de « familles nombreuses », de « sans famille », mais aussi de « familles honnêtes », de « familles honorables » ou de « grandes familles » sont socialement connotées. Car la famille concentre tous les principes et les rapports selon lesquels les catégories sociales se distinguent et s'opposent, qu'il s'agisse du patrimoine et des manières de vivre, de la morale et des mœurs, de la culture et de l'éducation, du logement et des biens de consommation. Plus encore, elle est le lieu des stratégies, directes ou médiatisées, de tous les groupes sociaux en vue de maintenir et d'améliorer leur position dans la structure sociale.

Les récentes polémiques sur les familles « recomposées », « mono » et « pluri » parentales, ou encore sur les « unions homosexuelles » laissent voir les limites qui, aux yeux des différents tenants de l'ordre familial, font de la famille une institution quasi sacrée, assujettie, pour reprendre les termes de l'analyse durkheimienne, à des règles strictes fixant dans tout groupe social les conditions d'inclusion et d'exclusion. On ne saurait comprendre autrement pourquoi, dans un monde qui semble aujourd'hui ne plus mettre d'obstacles à la sexualité, réapparaissent en force le tabou de l'inceste, l'interdit de la pédophilie et, ce qui lui est de proche en proche associé, la stigmatisation de l'homosexualité (par exemple le dictionnaire *Petit Robert* assimile toujours, dans son édition de l'an 2000, le pédophile à un « pédéraste »). Si la famille n'a peut-être jamais été une institution aussi sacrée qu'aujourd'hui, c'est qu'elle reste, mais de manière souvent masquée et inconsciente, au cœur des stratégies de reproduction des groupes sociaux et des modes de représentation du monde social qui leur correspondent. Et ce ne sont pas les quelques concessions faites à des formes d'unions considérées comme « mineures » et « marginales » qui peuvent modifier le modèle familial traditionnel, puisqu'il s'agit seulement de leur octroyer un statut et des droits, sinon identiques, au moins homologues (dans leur infériorité même) au modèle familial dominant<sup>3</sup>.

Si la famille, et tout ce qui lui est lié, est considérée comme sacrée, ce n'est pas seulement parce qu'il en a toujours été ainsi, c'est aussi parce qu'elle est perçue et vécue aujourd'hui comme un îlot autonome et singulier, englobé dans un ensemble d'institutions qui se sont multipliées et qui contribuent également,



selon leur logique propre (juridico-administrative ou économique, voire les deux à la fois), à la perpétuation de l'ordre social. Alors qu'à bien des égards l'économie des relations familiales s'apparente encore à celle des sociétés précapitalistes où les échanges s'impliquent les uns les autres, les uns dans les autres, quels que soient leur nature et leur contenu, elle s'en différencie cependant puisqu'elle coexiste avec des univers régis par d'autres lois, notamment celles de l'économie marchande et du droit moderne. La famille est du même coup constituée comme une sorte de sanctuaire, lieu du « bonheur » et du « désir », et plus généralement de toutes les « intimités » et de tous les « individualismes », particulièrement du retour sur soi et, plus généralement, sur la personne singulière et privée face à l'emprise élargie de l'économie capitaliste et des formes de gestion bureaucratique et étatique des rapports sociaux. Alors qu'au contraire elle pourrait être considérée tout autant comme un des produits caractéristiques de ce type d'économie et de ce mode de manipulation des relations sociales, comme l'attestent l'énorme marché des cadeaux de Noël, des fêtes des mères et des pères, des anniversaires, et tout ce qui relève de la « politique familiale » et des prestations qui lui sont liées. Aussi, la question posée est la suivante : quels sont les effets des institutions qui concourent à la reproduction de la structure sociale et dont la « famille » est à la fois un des produits et un des instruments ?

La réponse varie selon les moyens, c'est-à-dire le volume et les espèces de capital dont les groupes sociaux disposent, et les divers marchés où ces types de capital ont cours et dont les lois sont de moins en moins maîtrisables par les familles, même dans les classes dominantes. Il en est ainsi du système scolaire et des instruments de transmission du capital culturel mais aussi de tous les grands modes de redistribution des différentes espèces du capital économique (mode et organisation de la production et de la diffusion des biens matériels, systèmes financiers et fiscaux, institutions de protection sociale, etc.). Sans doute, la « crise » ou le « renouveau » de la « famille », tant de fois annoncés et dénoncés, suivant les aléas annuels des courbes de la nuptialité et de la natalité, sont-ils liés aux transformations des stratégies de reproduction menées par les agents sociaux qui prennent en compte les changements économiques et sociaux avec plus ou moins d'acuité et de retard.

On sait, par exemple, que les familles bourgeoises n'ont cessé de renforcer leur intégration, passant, pour reprendre l'opposition idéaltypique de Durkheim, d'un mode de solidarité mécanique à un mode de solidarité organique, le processus de division du travail social ayant également affecté l'univers domestique, son fondement et ses modalités dans cette classe. Ces transformations supposent de la part de ses membres de nouvelles dispositions et de nouveaux moyens, notamment tout ce qui peut contribuer à « organiser » des relations entre parents réels (ou fictifs) selon un modèle très proche de l'entreprise capitaliste (ce qu'avaient déjà observé, chacun à sa manière, Maurice Halbwachs et Joseph Schumpeter avant que la famille soit constituée comme un des hauts lieux de la « modernisation sociale »). Car l'intégration des familles bourgeoises à laquelle contribue l'invention de nouveaux dispositifs facilitant le travail de socialisation sinon de la famille elle-même, au moins de la classe (institutions parascolaires, assistances et loisirs éducatifs, séjours linguistiques, nouvelles technologies), est la condition de la perpétuation du capital social nécessaire pour maintenir le capital symbolique des familles de ces classes dont la morale, sinon conjugale, du moins domestique, certains diraient parentale, est une dimension essentielle.

#### **LA FAMILLE : UN ENJEU ET UN INSTRUMENT DE LUTTES SOCIALES**

Il n'est pas que les catégories dominantes dans l'espace social qui construisent, tant dans les mots que dans les choses, leur vision du monde, en particulier l'univers de la famille, si familier que, comme son nom l'indique, il est perçu comme allant de soi. Sans doute, se trouve-t-on, devant la « famille » et les multiples discours qui en traitent, dans un cas limite où les structures mentales (cognitives) à travers lesquelles les agents appréhendent le monde social sont le produit de l'intériorisation des structures du monde social dans lequel ils vivent et qui résulte d'une histoire dont il convient de retracer la généalogie. Si l'on utilise ce terme, c'est qu'il s'agit de partir d'un problème comme il se pose aujourd'hui<sup>4</sup>. On ne saurait reconstituer la chaîne de l'ensemble des événements qui, dans leur succession, aboutirait de manière quasi tautologique à présenter la question telle qu'elle est formulée actuellement. D'où la nécessité d'opérer des choix de configurations historiques typiques des enjeux sociaux, économiques et politiques dont la « question familiale », voire la mise en ques-

tion de la famille ont été le produit. Ce n'est pas le lieu, ici, de rappeler les débats sur la transition entre l'empire du II<sup>e</sup> siècle et l'Europe du Haut Moyen Âge<sup>5</sup>. Mais, du point de vue des fondements sociaux et politiques des représentations de la famille, même si le droit romain a été une référence, si l'on peut dire, canonique, la civilisation romaine reposait sur de tout autres bases, notamment économiques et culturelles<sup>6</sup>. En outre, les familles font l'objet sinon d'une histoire comme discipline, au moins de généalogies, sorte de squelette de ce qu'on appelle les « histoires de familles ». Cette généalogie insiste délibérément sur les représentations de la famille au travers desquelles les groupes sociaux cherchent à se reproduire et à contrôler la reproduction des groupes concurrents ou qu'ils dominent. Les représentations participent directement ou indirectement de la morale sans laquelle il n'y aurait de politique des populations, c'est-à-dire de perpétuation des groupes dominants ou, mieux, des conditions de leur domination.

On a un exemple dans la montée des discours sur « l'homosexualité » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle ne peut se comprendre si on ne la rapproche de ce véritable phantasme social que fut alors la crise de la natalité dans les classes dirigeantes, notamment celles des catégories dont la position dans la structure sociale tenait aux biens qu'elles possédaient. La publicité et l'aggravation des poursuites pénales à l'égard des « homosexuels » ne sont pas, en effet, sans lien avec les modifications qui commencent à affecter le mode de reproduction familiale de la structure sociale : l'« homosexuel » n'est pas seulement un « pervers », il est représenté comme un homme sans succession qui dissipe le patrimoine familial et qui, lorsqu'il ne l'a pas dilapidé, risque de le transmettre hors du cercle domestique. Ainsi, à propos des deux derniers romans de Balzac, Michael Lucey fait apparaître les contradictions qu'engendre l'homosexualité, fût-elle latente, du cousin Pons et le « commerce hétérosexuel » qu'implique la transmission des biens, en l'occurrence, une collection de tableaux, d'une génération à une autre, transmission qui ne se conçoit alors que sur le mode de la succession familiale. L'homosexualité casse le cercle vertueux de la redistribution familiale des richesses, le comble de l'horreur étant de laisser ces dernières à l'État, sous forme de donation. Concernant *La Cousine Bette*, Michael Lucey pousse l'analyse encore plus loin en montrant que les relations de parenté et la sexualité qu'elles impliquent sont inséparables du mode de gestion et de perpétuation des

fortunes familiales. Et de s'interroger : « Que serait la sexualité si elle n'était pas liée à l'héritage ? »<sup>7</sup>

Aussi, ne saurait-il être question, dans cet ouvrage, d'une compilation ou d'un traitement exhaustif d'un matériau clairement défini et précisément délimité, d'un intérêt égal porté à des périodes chronologiquement prédéterminées ou à des événements, de quelque nature que ce soit, qui enferment en eux-mêmes leur propre signification. Car il ne s'agit pas de traiter dans ce livre une période historique, une institution, un domaine balisé de l'activité sociale, voire un concept, mais un problème très général, même si l'analyse porte plus précisément sur les relations entre les structures familiales et les structures étatiques : les relations entre les formes de gestion des collectifs et les modes de reproduction des structures sociales. La perspective qui oriente le choix des observations, la sélection du matériel, la focalisation des analyses correspond à cet objet appréhendé dans ses dimensions les plus extérieures et les plus objectives. Dès lors, il était inconcevable d'étudier la famille, son histoire, ses structures, ses fonctions, par des enquêtes uniformes, s'égrenant les unes derrière les autres, de manière ordonnée et selon un équilibre subtil entre monographies, comptages institutionnels et statistiques normalisées.

Si une large part de ce livre utilise les travaux des historiens sur l'État et la famille dynastiques depuis près d'un millénaire, nombre d'analyses reposent sur des enquêtes originales, le plus souvent brièvement citées et portant sur des institutions aussi diverses que le *Bulletin de la Société statistique de Paris*, les associations familiales et les mouvements natalistes, les commissions et congrès spécialisés, ainsi que les premiers débats parlementaires concernant la législation familiale, le tout depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Le recours à ces données a paru, en effet, nécessaire parce que leurs résultats s'inscrivent dans ce qui, rétrospectivement, leur donne sens, la genèse et la mise en place de la politique familiale en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En effet, ce n'est qu'à partir de la Libération que les résultats qui sont présentés ici proviennent d'enquêtes spécifiques. Celles-ci ont trouvé leur principe moins dans un projet systématique de recherche, l'objet ne cessant d'évoluer au fil de rencontres et d'occasions imprévues et sans finalités prévisibles, que dans des opérations variées et apparemment désordonnées dont la cohérence s'est esquissée peu à peu. L'objet de ce travail s'est, en effet, formé progressi-

**CONCLUSION** ..... 481

La notion de famille enferme toujours une problématique implicite, celle de l'intégration des groupes, et s'interroger sur la morale familiale, ses origines, son histoire, les conditions de sa survivance, c'est nécessairement questionner le fondement de l'ordre social et donc de l'État. Le changement majeur de ces dernières années est que la définition de la famille, comme celle de l'État, ne s'impose plus avec l'évidence qu'elle avait. Mais plutôt que d'une « crise » de la famille et de l'État, il s'agit d'une restructuration en cours des modes de régulation sociale par l'économie et de la mise en place de nouveaux modes de domination – au travers desquels s'engendre la redéfinition des fonctions de ces deux instances indissociables de reproduction de la structure sociale.

**NOTES** ..... 489

|   |     |
|---|-----|
| Introduction .....  | 491 |
| 1. La famille instituée .....   | 493 |
| 2. Savoirs et sciences d'État .....   | 503 |
| 3. La « famille » comme instrument et enjeu de luttes au XIX <sup>e</sup> siècle ..                                   | 519 |
| 4. Luttes sociales et enjeu moral : l'invention du familialisme. ....   | 529 |
| 5. Politique familiale et gestion bureaucratique de la famille .....  | 535 |
| 6. Crises politiques et transformations du familialisme. ....   | 539 |
| 7. Effondrements des bases sociales du familialisme et crise du<br>mode de reproduction de la structure sociale ..... | 544 |
| Conclusion .....  | 554 |

**INDEX** ..... 555

|                              |     |
|------------------------------|-----|
| Index des noms propres ..... | 557 |
| Index thématique. ....       | 568 |

RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL  
IMPRESSION : BCI (SEPC) À SAINT-AMAND-MONTROND  
DÉPÔT LÉGAL : OCTOBRE 2003. N° 61880 ( )  
IMPRIMÉ EN FRANCE

Extrait de la publication